

Mme DIARRA  
PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2017-0818/P-RM DU 26 SEP. 2017

PORTANT APPROBATION DU DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE  
NATIONALE DE DECENTRALISATION ET SON PLAN D' ACTIONS 2017-2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n°2016-0056/P-RM du 15 février 2016 fixant les modalités d'élaboration, d'approbation et de mise en œuvre des documents de politique nationale ;
- Vu le Décret n°2017-0315/P-RM du 08 avril 2017 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret n°2017-0320/P-RM du 11 avril 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2017-0359/P-RM du 26 avril 2017 fixant les intérim des membres du Gouvernement,

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1<sup>er</sup> : Sont approuvés le Document cadre de Politique de Décentralisation et son plan d'actions 2017-2021.

**Article 2** : Le ministre de la Décentralisation et de la Fiscalité locale et le ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel. *Amg*

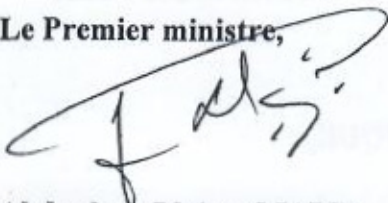
Bamako, le 26 SEP. 2017

Le Président de la République,



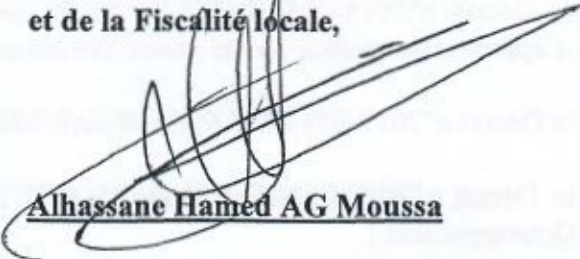
Ibrahim Boubacar KEITA

Le Premier ministre,



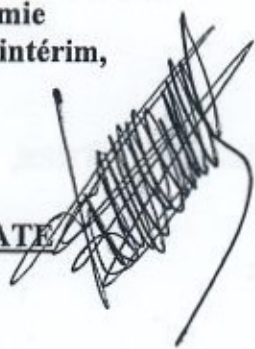
Abdoulaye Idrissa MAIGA

Le ministre de la Décentralisation  
et de la Fiscalité locale,



Alhassane Hamed AG Moussa

Le ministre du Commerce,  
Porte-parole du Gouvernement,  
ministre de l'Economie  
et des Finances par intérim,



Abdel Karim KONATE